

**RESEAU DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA
REFORME DE LA POLICE ET AUTRES SERVICES DE SECURITE,
« RSS »
Noyau du Nord Kivu**

**RAPPORT NARRATIF DES ACTIVITES DU 10 DECEMBRE
2008 : Commémoration du 60^{ème} anniversaire de la
déclaration universelle des droits de l'homme**

LIEU : GOMA (SALLE DE ASVOCO)

**APPUI FINANCIER : Institut Sud Africain pour la démocratie
(IDASA)**

DECEMBRE 2008

I. ACTIVITE

a) ATTENDUS

L'humanité toute entière a commémoré ce 10 décembre 2008, le 60^{ème} anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Pour rappeler l'impérieuse nécessité de respecter ces droits universels et indispensables à tout individu, le Réseau de la société civile pour la réforme de la police et autres services de sécurité, RSS, noyau du Nord Kivu a organisé à Goma une importante journée de réflexion réunissant 34 participants dont une dizaine d'officiers de la police nationale congolaise et les acteurs de la société civile membres des ONGS et associations. Parmi les officiers, l'on a noté la présence de **4 femmes de la Police spéciale de circulation routière (PSR)**.

La cérémonie s'est déroulée dans la salle des conférences de l'ASVOCO, de 14 heures à 17 heures.

L'on y a noté également la présence de 4 organes de presse à savoir la radio okapi, la RTNC, la radio la colombe et la radio sauti ya injili.

b) ORDRE DU JOUR :

A l'agenda de cette journée, étaient inscrits les points ci-après :

- Mot de circonstance du RSS / Nord Kivu (par Maitre Juvénal Munubo de Caritas Goma et Point focal) ;
- Présentation de la déclaration universelle des droits de l'homme (Par Mwenebatende Dufina Tabu de ASVOCO)
- Police et droits humains (Par Maître Jacques KAFUNZI de PDH)
- Genre et police (Par FEZA MUBI Daphrose de COVDEC)
- Mot des officiers de la PNC (Par le délégué de l' Inspecteur provincial)

L'accueil des participants et leur installation dans la salle étaient assurés par Jean Paul Muhima de Solidarité Congolaise et le Protocole par Madame Lucy ADALETALE de ACFD ;

II. EQUIPE DE GESTION :

La gestion de cette cérémonie était collégiale. Tous les acteurs du réseau ont reçu chacun une tâche à exécuter (Cfr le Point b. ci -haut). Cette équipe était néanmoins coordonnée par le Point focal. Deux réunions préparatoires ont eu lieu le lundi et mardi 8 et 9 décembre 2008. Une réunion d'évaluation s'est tenue le jeudi 11 décembre 2008.

Notons que les membres du RSS ont été épaulés dans certaines tâches par les acteurs de la société civile ayant suivi les restitutions du cours de Kinshasa et Bukavu.

III. RESULTATS OBTENUS :

A l'issu de cette journée de restitution, il y a lieu de dire que les résultats attendus ont été obtenus car :

- 60 pourcents des participants invités ont répondu présents ;

- les participants ont eu des rappels sur la déclaration universelle des droits de l'homme et ont été exhortés de les respecter et d'en assurer le strict respect dans leurs entités respectives
- les femmes policières présentes à la cérémonie ont été sensibilisées sur leur rôle pour le respect des droits humains par la police. Elles ont eu également l'occasion d'exprimer leurs desiderata pour un meilleur rendement dans leurs prestations
- l'accent a été de nouveau mis sur le respect des droits de l'homme par la police. Ce respect des droits humains implique pour les OPJ l'obligation de respecter les conditions légales de l'arrestation et de la détention, de respecter le délai de la garde à vue (48 heures maximum). Il implique pour ceux de police spéciale de la circulation routière la réduction des tracasseries.

VI. DISCUSSION

V. 1 Les points importants ayant marqué cette journée sont les suivants :

- La sensibilisation des femmes policières par Mademoiselle FEZA MUBI sur leur rôle dans le respect des droits humains par la police. Cette séance était très participative. Certaines policières ont estimé connaître pleinement leur rôle mais qu'elles ont seulement besoin d'être appuyées par leurs concitoyennes de la société civile. D'autres ont reconnu qu'elles doivent beaucoup militer pour lutter contre les discriminations des femmes au sein de la police.
- Le rappel des dispositions de la déclaration universelle des droits de l'homme par Dufina Tabu. Beaucoup des policiers et acteurs de la société civile sont d'avis que 60 ans après l'adoption de cette déclaration, elle demeure comme un slogan au Nord Kivu car les violations des droits de l'homme continuent. Ils ont réclamé plus d'implication du Gouvernement et de la Société civile pour le respect des droits des habitants.
- Le thème « Police et droits humains » développé par Maître Jacques Kafunzi a suscité certaines interrogations notamment celle de savoir comment un policier affamé, abandonné à son triste sort à la débrouillardise peut-il être un artisan respectueux des droits humains car, dit-on, ventre affamé n'a point d'oreille ?
Cette question souligne en effet, l'obligation pour l'Etat d'améliorer les conditions de vie et de travail des policiers (paiement d'un salaire décent et régulier). Les membres du RSS ont dit aux participants que la réponse à cette préoccupation du reste bien fondée devra être trouvée dans ce processus de la réforme de la police qui requiert ainsi l'implication de tous.

V. 2 Les Points faibles de cette cérémonie se trouvent être l'absence d'une couverture par caméra car non budgétisée. Certains participants ont réclamé chacun un exemplaire de l'avant –projet de loi organique sur la police car dans le mot de circonstance du Point focal, ils ont appris qu'il était déjà en étude au niveau de la commission interministérielle. Cependant leur multiplication n'étant pas budgétisée, il était difficile de les produire et les distribuer.

Comme remèdes, nous pensons qu'il serait mieux que ces deux points soient pris en compte dans les planifications futures pour une plus grande réussite des activités.

5. CONCLUSION

Bien que cette journée ait duré 3 heures, elle a permis la récolte des quelques importantes recommandations ci-dessous :

- La prise en compte des critères d'instruction suffisante et de moralité éprouvée dans les recrutements des policiers ;
- l'affectation des policiers devra être équilibrée sur l'ensemble du territoire national ;
- Que les policiers sachent concilier la dignité humaine au souci du maintien de l'ordre public ;
- Que les étudiants soient davantage associés et prennent part active dans ce processus de réforme de la police ;
- Que l'usage des bombes lacrymogènes par la police soient bien justifié et non être utilisés hasardeusement car elles peuvent comporter aussi des conséquences sur le plan sanitaire selon certains acteurs de la société civile présents dans la cérémonie.;
- Que les séances de sensibilisations sur les droits humains et le gender soient multipliées au sein de la police (Recommandation des femmes policières).

Fait à Goma, ce dimanche 14 décembre 2008

Pour le RSS / Noyau du Nord Kivu :

1. FEZA MUBI Daphrose (COVDEC)
2. Lucy ADALETALE (ACFD)
3. MWENEBATENDE DUFINA TABU (ASVOCO)
4. Jean –Paul MUHIMA (Solidarité Congolaise)
5. Jacques KAFUNZI (PDH)
6. Juvénal MUNUBO MUBI (CARITAS GOMA)